Déclaration du SNES-FSU à la CAPA d'avancement accéléré des professeurs certifiés du 21 mai 2021

Aujourd'hui se tient la dernière Commission Administrative Paritaire Académique sur l'avancement d'échelon.

En effet, avec la Loi de Transformation de la Fonction Publique, il n'y aura plus de CAPA pour vérifier et contrôler les avancements d'échelon ainsi que les futures promotions à la Hors Classe et à la Classe Exceptionnelle. En dépit de cette volonté de gestion opaque et arbitraire des carrières, le SNES-FSU, avec ses représentant.e.s et militant.e.s, reste engagé auprès des collègues pour les informer, les conseiller et faire respecter leurs droits. Renforcer notre outil de défense collective est une priorité, le SNES-FSU avec ses syndiqué.e.s continue de porter ses revendications pour obtenir, entre autres, le retour du paritarisme et des CAPA.

La CAPA d'avancement d'échelon pour les certifié.e.s se réunit ce vendredi 21 mai. L'accélération d'un an dans son avancement d'échelon est toujours un moment attendu chez les collègues car c'est l'espoir de voir son travail reconnu et son salaire augmenté dans cette période de baisse du pouvoir d'achat et de gel du point d'indice. Beaucoup sont, hélas, déçu.e.s car malgré la reconnaissance d'un travail bien fait, ils n'obtiennent pas ce bonus non négligeable. La faute à des quotas qui ne permettent qu'à 30 % des collègues de bénéficier d'un passage accéléré à l'échelon 7 ou 9. C'est en partie pour cela que le SNES-FSU continue de proposer un avancement unique au rythme le plus rapide pour toutes et tous avec une déconnexion totale entre l'évaluation et les promotions. L'administration imposant un contingent de promotions, il faut au moins pouvoir départager les collègues avec des critères permettant un classement clair et transparent.

La baisse du pouvoir d'achat des enseignant.e.s et l'insuffisance des salaires font que cette CAPA très attendue sera donc suivie de déception pour beaucoup. Et ce ne sont certainement pas les propositions complètement « hors sol » du « Grenelle de l'Education » qui pourront rassurer la profession. Ce que nous demandons c'est l'augmentation de tous les salaires dans la fonction publique par, entre autres, la revalorisation du point d'indice.

Les collègues n'ont pas à payer le manque de promotions : c'est l'employeur qui est responsable de cette situation avec ses quotas de promotions totalement déconnectés de la qualité du travail réalisé par l'ensemble des enseignant.e.s avec leurs élèves. L'administration s'est tellement éloignée du terrain ces dernières années qu'elle ne perçoit plus la rancœur, la défiance et le découragement des personnels, dont les conditions de travail déjà difficiles se sont fortement dégradées depuis le début de la crise sanitaire. La fracture est grande et l'administration serait bien inspirée d'écouter les personnels et leurs représentant.e.s.